



Section Russie et Pays de l'est de l'Europe (hors UE)

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 29 JUIN 2022.

LA SEANCE A ETE OUVERTE A 18H15, EN SALLE DES COMMISSIONS (28 RUE SAINT-GUILAUME 75007 PARIS) ET SUR ZOOM.

ETAIENT PRESENTS : M. CHAKHOV (ZOOM DEPUIS MOSCOU), A. FROLOV, D. GUYOT (ZOOM), M. KALDOR (ZOOM), N. KOUZNETSOV, M.-A. LATOURNERIE, I. NAINODINA, I. PAPARELLA (ZOOM DEPUIS LA ROUMANIE), Y. RACHKOVA (ZOOM), E. VLADYKINA (ZOOM), ET E. FOHRER-DEDEURWAERDER.

ETAIT EXCUSE : J.-C. PRIVESSE.

1/ Discussion finale sur la publication de l'ouvrage collectif.

Les membres de la Section ont d'abord été appelés à s'exprimer sur la poursuite du projet de publication puis ont procédé à un vote. **A l'unanimité, il a été décidé de poursuivre la publication**, tant par respect pour les auteurs et traducteurs qui ont fourni un travail considérable qu'au regard des thématiques abordées, lesquelles n'ont aucune connotation politique ou géopolitique. En effet, tous les articles sont exclusivement juridiques et portent sur des thématiques qui ne sont pas sujets à polémique. Mme LATOURNERIE a toutefois exprimé son souhait de retirer son article sur la pratique du droit international de la Russie, car écrit bien avant les changements opérés par la Russie.

Il a été décidé de demander ou redemander à chaque auteur de confirmer le maintien de son article dans l'ouvrage collectif. Les auteurs présents ont tous donné leur accord. Seront interrogés, par mail, trois auteurs absents qui n'ont pas encore confirmé ledit maintien (avec une attention particulière pour ceux qui vivent en Russie), les autres l'ayant déjà fait par mail.

Mme LATOURNERIE a attiré l'attention de la Section sur la nécessité de prendre contact avec le Président de la Société de Législation Comparée afin d'obtenir son accord sur la publication de l'ouvrage dans le contexte actuel.

E. F-D a rappelé que l'ensemble des fonds pour financer la publication ont été versés à la SLC et qu'il n'y a donc pas d'obstacle sur le plan financier.

Par suite, la discussion a été ouverte sur l'organisation de l'ouvrage. Ce dernier était initialement découpé en trois parties (I/ vie politique et internationale ; II/ vie économique ; III/ vie sociale et familiale).

Après plusieurs échanges, il a été convenu d'ouvrir l'ouvrage avec un avant-propos puis une 1^e partie contenant l'article de Mme KOPYLOVA sur la Constitution, laquelle pose les bases et la structure de la société russe et du droit qui l'organise, celui de Mme TALAPINA sur le rôle de l'État russe en tant qu'acteur économique et l'article de M. EFFREMOV sur la société civile. Une hésitation s'est posée concernant la place de ce dernier article qui porte, sur le fond, sur le rôle des associations en Russie. Il a été décidé de le placer dans cette 1^e partie car il met en évidence la liberté laissée par l'État aux associations.

Ensuite, les deux parties suivantes reprennent l'organisation originelle, à savoir « Vie économique » ; « Vie familiale ».

Voici l'ordre dans lequel la Section propose de présenter les différents articles de l'ouvrage :

Avant-propos

Estelle Fohrer-Dedeurwaerder, Maître de conférences HDR en droit privé, Présidente de la Section Russie de la SLC

PARTIE I

« La Constitution de la nouvelle Russie : raisons de son adoption et évolution au fil du temps »
Ekaterina KOPYLOVA, ancien Chef du Protocole et Conseillère juridique auprès de l'Ambassade de la Fédération de la Russie à Paris, Haut Fonctionnaire et diplomate de la Fédération de Russie

« Le rôle économique de l'État russe (réglementation juridique) »

Elvira TALAPINA, Enseignant chercheur à Institut de l'État et du droit près la Fédération de Russie

« La société civile dans la Russie moderne : la liberté sans obligations »

Serguei EFREMOV, Docteur en sciences politiques (Université Toulouse 1 Capitole), Directeur du centre de recherche de la société civile de MGU, Conseiller d'état de la Fédération de Russie et Directeur d'analyse près le Gouvernement de Moscou

PARTIE II

« Un épisode inattendu de l'affaire Youkos : le droit russe de la propriété publique devant les juges français »

Alexandre MALAN, Docteur en droit (Université Panthéon-Assas) et Avocat au Barreau de Paris

« La base légale de l'impôt sur les revenus des personnes physiques dans la Fédération de Russie provenant d'opérations avec des valeurs mobilières »

Anton PALYULIN, Avocat au barreau de Moscou et partenaire du cabinet Hego-Devez

« Arbitres en Russie : cadre réglementaire, qualités, responsabilité, formations. Comparaison du statut des arbitres en Russie et en France »

Irina NAINODINA, Doctorante en droit privé, Université Toulouse 1 Capitole

« L'évolution du droit de la consommation en Russie : de l'économie planifiée au commerce électronique international »

Ekaterina VLADYKINA, Doctorante en droit et juriste d'entreprise

PARTIE III

« Les évolutions de la législation russe en matière d'avortement et de contraception (1991-2021) »

Mona CLARO, Docteur en sociologie et Maître de conférences à l'Université de Liège (Belgique)

« Dynamique juridique du code de la famille russe : mariage, cohabitation »

Yulia RACHKOVA, Doctorante en droit privé, Université Toulouse 1 Capitole

« Les particularités de la procédure de divorce des couples franco-russe »

Anastassia FROLOV, Juriste au sein d'un cabinet d'Avocats parisien

Le plan est assez équilibré puisque chaque partie rassemble 3 ou 4 articles (qui sont, pour rappel, tous traduits en russe).

Enfin, la question de l'intitulé de l'ouvrage s'est posée. E. F-D avait proposé « éclairage juridique sur la Russie ». En particulier, on s'est demandé s'il fallait indiquer un élément temporel dans le titre, tel que « ces 30 dernières années » ou « 30 ans après ». Finalement, c'est un titre plus neutre qui a pour le moment été retenu : « **De quelques aspects du droit russe** ».

Ce titre, ainsi que celui des trois parties peuvent encore faire l'objet de propositions, notamment par mail. Ainsi, si certains le souhaitent, vous pouvez proposer d'autres intitulés.

Le calendrier de la publication sera communiqué prochainement après avoir obtenu l'accord de tous les auteurs et du Président de la SLC.

2/ Discussion sur un projet de journée d'études en partenariat avec la Section droit maritime de la SLC et la section Droit et Économie de l'Académie de la marine, sur le thème de la mer Noire.

E. F-D a présenté sommairement la proposition qui a été faite à la Section Russie par M. I. PAPARELLA avant de lui donner la parole.

M. PAPARELLA a expliqué l'intérêt d'un tel sujet, qui ne doit pas, selon lui, se limiter à la mer Noire, mais doit comprendre l'ensemble des espaces maritimes qui impliquent la Russie. Il a expliqué à la Section ce qui serait attendu de ses membres, à savoir une recherche approfondie sur la législation russe relative aux contre-mesures qui ont été prises en riposte des sanctions européennes et américaines à la suite de la guerre en Ukraine. Il a également demandé s'il était possible d'effectuer une recherche sur les décisions prises par la Banque centrale russe ainsi que la réglementation relative à celle-ci. Il pose la question des fondements juridiques des saisies pratiquées à travers le monde.

De concert, les membres de la Sections ont souligné l'étendue trop vaste des recherches demandées ainsi que le manque de précisions quant à la délimitation du sujet qui serait traité dans le cadre de cette journée d'études. M. PAPARELLA a pris bonne note de l'ensemble de ces observations et promet de venir avec des précisions afin de rendre possible le travail de recherche qu'il demande à la Section.

3/ Questions diverses

En guise de conclusion, E. F-D a demandé si tous étaient motivés pour poursuivre l'activité de la Section Russie en dépit du contexte géopolitique. La réponse a été unanimement un « OUI ».

ESTELLE FOHRER-DEDEURWAERDER
Maître de conférences HDR en droit privé
Président de la Section